L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 75 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 18 AVRIL 1891.

Théâtre St-Charles.

De jaunes affiches murales se voient partout, depuis quelques jours, à la Nouvelle-Orléans, annonçant la venue de la troupe Wills et Anderson, qui va reprendre le vaudeville si amusant : *Two Old Crosies*. Les deux vieux que portent les dites affiches suffiraient presque pour attirer ; les physionomies des deux vieux débris donnent en effet le note de la pièce.

Elle est l'une des farces les mieux réussies de la scène américaine ; impossible de contenir le rire en voyant se dérouler cette cascade de scènes extravagantes, mais toutes pleines de drôlerie et d'esprit—situations et mots.

Dans cette compagnie Wills et Anderson figurent aussi d'autres comiques qui partout ont fait prime et qui certainement retrouveront ici les succès qu'ils ont rencontrés tout le long de leur itinéraire.

L'engagement est d'une semaine seulement ; c'est demain qu'en sera lieu le début très attendu, surtout en ce moment où les spectacles se font si rares.

Du reste le contrôle qui s'est ouvert jeudi a déjà une feuille de location fort bien garnie.

Musée Théâtre.

Si vous voulez savoir le plaisir que l'on peut se procurer pour la bagatelle de dix sous, achetez un billet au Musée-Théâtre—c'est le prix qu'on vous en demandera—et vous voilà en possession du premier étage et le théâtre—fort gentil, d'ailleurs—qui se trouve au rez-de-chaussée de l'endroit. L'heure que vous passerez là vous semblera trop courte et voudrez y revenir.

Représentation toute la journée, le soir aussi et cela tous les jours, dimanche compris, de 11 heures du matin à dix heures de la nuit.

—Nous avons parlé, ces derniers jours, d'une société musicale—composée exclusivement de dames et jeunes filles—qui vient de s'organiser sous ce nom : *La Lyre d'Orphée*.

Elle a quelques jours d'existence seulement et cependant déjà les adhésions sont nombreuses et nous savons de bonne source que beaucoup d'autres, et de très précieuses, lui sont assurées.

On nous prie d'annoncer que, le samedi de chaque semaine, le Conseil de Directrices prendra en considération les demandes d'admission et statuera à leur endroit.

Chargé d'imprimer, votre sang a besoin de l'énergie purifiante et vivifiante de la Salsoparille d'Ayer.

ITALIE.—LE FUSIL A PETIT CALIBRE. —LA MANIFESTATION DU 1er MAI PROCHAIN.—Le ministre de la guerre a suspendu la fabrication du fusil à petit calibre ; il a décidé que les armes de ce genre déjà fabriquées serviraient aux alpins et aux bersaglieri.

—M. Nicotera, ministre de l'intérieur, se propose d'interdire tout rassemblement sur la voie publique, à l'occasion du 1er mai, par la raison que le parti anarchiste cherche à donner un caractère révolutionnaire à la démonstration.

LES ETATS UNIS ET L'ESPAGNE.—LE TRAITÉ DU COMMERCE.—Une dépêche datée de Madrid, 4 avril, et que publient les journaux de Paris, annoncent que les négociations entamées entre M. Forster et le gouvernement espagnol, au sujet du traité de réciprocité, continuent, mais aucune décision n'a encore été prise.

M. Forster aurait déclaré qu'il ne peut faire aucune concession sur les droits d'importation, aux Etats-Unis, des tabacs provenant de la Havane, car le bill Mac Kinley ne tolère pas cette importation.

RUSSIE. — TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE POUR DES SERVICES IMPORTANTS.—On télégraphie, de Vienne, au Times de Londres :

"En conférant la décoration de Saint-André à M. Carnot, le tsar n'a pas fait simplement un acte de politesse : il a voulu accompagner des services réellement rendus par le gouvernement français en accélérant la confection des armes à petit calibre destinées à l'armée russe. C'est grâce à la grande activité du gouvernement républicain, que la Russie sera, bientôt, en état de munir ses troupes d'armes du plus nouveau modèle."

Au tribunal correctionnel :

Le président.—Vous êtes prévenu....

Le prévenu.—Je l'ai dit trop tard, mon président, sans ça, je ne serais pas ici !

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)
Bureau : No 49 rue du Camp.
SEIZIEMES ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 19 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1890 :

Primes reçues pour risques d'incendie.....	$ 79,660 71
Annulations : primes non acquises pour 1889.....	80,006 67
	$ 99,667 38
A déduire : Portes payées incendies.....	930,842 34
Réassurances.....	6,649 83
Primes remboursées.....	6,340 99
Commissions et courtage.....	3,206 02
Dépenses générales, même accompte et intérêt.....	15,865 34
	$ 22,206 71
Réservé pour portes non réglées.....	947,160 67
Réservé pour primes non acquises pour 1890.....	6,010 00
Réservé pour primes non acquises pour 1889.....	19,915 20
Dix pour cent d'intérêt sur le stock payé l'année.....	14,953 36
Au fonds de réserve.....	6,228 11
	$ 47,160 67

ACTIF.

Billets d'assurés pour exposition.....	$ 1,281 18
Prêts sur dépôts de titres (collatéraux) et hypothèques.....	175,061 62
Billets à recevoir.....	1,925 42
Propriétés immobilières.....	15,000 00
Argent en banque et en caisse.....	41,895 71
Primes en cours de collection.....	42,272 15
Membres du bureau et souscripteurs.....	5,181 93
	$283,458 01

PASSIF.

Capital actionné.....	$150,000 00
Réservé pour portes non réglées.....	6,010 00
Réservé pour primes non acquises.....	19,915 20
Intérêts et dividendes, fonds de réserve et surplus.....	107,532 81
	$283,458 01

L'surplus d'actions est une copie vraie et correcte du Livre de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.

L. N. MARKS, Président.
R. H. SEYMOUR, Secrétaire.

Fait et signé sous serment ce jourd'hui mai, 31e jour de janvier 1891.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier, 1891.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de publier un état semblable au montant de CINQ POUR CENT sur demande.

L. N. MARKS, Président.
OTTO THOMAN, Vice-Président.
R. H. SEYMOUR, Secrétaire.

Conseil de Direction.

R. H. Marbury,	A. H. Isaacson,
Peter Binder,	L. N. Marks,
P. Duer,	A. H. Rieord,
H. Ehrenzweig,	Jacob Schoen,
Jno. Everett,	J. H. Schumann,
P. Hagan,	Otto Thoman,
John Finnegan,	George Zotoms
C. F. Zimpel, Gensche.	

25janv—4 fév

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the most widespread organ of the French-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.
Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postpaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $2; six months, $1.50; three months, $1.

La meilleure de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U. sur les aliments.

Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 18 avril 1891.—Indications pour la Louisiane : Temps pluie, vents du sud, température stationnaire.

Température du 17 avril 1891.
Thermomètre S. & L. CLAUDEL, Opticiens, No 147 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	76	24
Midi.....	84	29
3 P. M.....	84	29
6 P. M.....	82	28

Ventes inscrites au bureau de l'auctionateur des aliénations :

Mutual Loan and Building Company à Mme D. Haynes, trois terrains bornés par les rues Laurel, State, Live Oak et la ligne de Bartheville, $1,355.

W. S. Benedict à E. Aveille, dix terrains bornés par les rues Hancock, Monroe, Chartres et Delaronde, $500.

Mme M. Rembinger à M. Dejan, un terrain borné par les rues Bourgogne, Ste-Anne, Dumaine et Dauphine, $800.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Les Etats-Unis contre Wm. Rosendale et Geo. Allen. Vol de lettres : un an et un jour de maison de correction à Detroit.

Rosetta Gravel and Improvement Co., contre Chas. Genella, pour $1,369 95, pour frais de pavage rue Foucher—Jugement en faveur de la compagnie.

Cour Civile de District.—Les successions Chas. A. Eager, C. M. Garnier et J. L. E. Garnier, sont ouvertes.

Les héritiers de Mme Saloy s'opposent au choix de Mme Madeleine Pons comme administratrice. Ils la prétendent incompétente.

Wm H. Bothick et Marie Jeanne Bothick demandent à être reconnus enfants légitimes de Thos. Bothick et Catherine Connolly, première femme de M. Bothick. Ils prétendent que sa seconde femme n'a jamais été mariée légalement avec lui.

Le liquidation de la maison Sarrasin & Cie a été interrompue, la maison ayant réglé ses comptes avec ses créanciers.

Thérèse Dufour contre E. Ducos, son mari, en séparation de biens.—Elle réclame comme lui appartenant une somme de $2,500.

L. H. Fernandes contre H. Agosti, demande d'injonction pour empêcher une vente pour taxes.

J. J. Grant contre Chas Hinis, appel à un jugement de la Première Cour.

Commissariat des Etats-Unis. John Baumaker et Henry Coyle, accusés de vol de malles ont été acquittés. Ils ont rejeté la culpabilité sur un nommé Davis qui comparaîtra le 2 mai.

Cour Criminelle.—Section A.—Wm Costao, vol, 8 mois.

Section B.

Jos O'Hara, larcin, 4 mois.

Polly Rey, homicide, acquittée faute de preuves.

O'Leary, accusé de faux en écritures, a bénéficié d'un mistrial. L'accusé s'est déclaré coupable de mise en circulation d'un faux chèque et a été renvoyé en prison en attendant qu'il comparaisse de nouveau pour entendre sa condamnation.

Le Sud industriel.—M. Robert P. Porter, le président du recensement fédéral, vient de publier dans le *Manufacturer's Record* de Baltimore, un article plein d'intérêt sur les merveilleux progrès industriels du Sud. Les faits qu'il allègue et les chiffres qu'il produit sont puisés dans ses propres tableaux de recensement et ont conséquemment un caractère officiel.

On ne saurait, dit-il, se figurer l'énorme développement qu'a pris l'industrie dans le Sud dans le cours des dix dernières années.

Ce développement dépasse tout ce qui peut être signalé dans les autres parties de l'Union.

L'attention du monde entier est maintenant fixée sur les richesses que renferment les mines de fer et de charbon du Tennessee, de l'Alabama et de quelques autres Etats. Ceux-ci produisent à l'heure qu'il est autant de houille et de minerai de fer que l'Union entière en 1870.

Voyez donc ce que cette prodigieuse exploitation promet pour l'avenir. Dans un rayon de soixante-quinze milles, on se plaçant au sommet le plus élevé des grandes montagnes Smoky, dit M. Atkinson, le célèbre statisticien, on sera, dans un avenir peu éloigné, au centre de la production métallurgique des Etats-Unis !

La Nlle-Orléans aura, nous l'espérons, une large part de la future richesse du Sud. Ses progrès sont lents mais ils sont manifestes. Le jour viendra où elle n'aura rien à envier à ses rivales du Nord-Est et du Nord-Ouest.

Chasseurs à pied et zouaves.—L'Association de vétérans confédérée connue sous le nom de "Chasseurs à pied et zouaves" va prendre des mesures nécessaires pour posséder ses archives militaires au renouvellement tous les souvenir qui ont illustré le bataillon dans la guerre de sécession. Dans une réunion tenue avant-hier, les membres ont nommé un comité historique qui se compose de MM. L. L. Davis, chairman ; J. W. Fairfax et P. A. MacDonald avec M. Joseph Demerritt, président et M. M. Tracy, secrétaire du meeting comme membres ex-officio. Il a été adopté une résolution substituant au premier nom de l'association celui de "Bataillon de Zouaves de St-Paul et de la Louisiane."

Une erreur.—Nous avons dit, dans notre chronique de mardi dernier, que dans l'affaire de Taylor frères contre Antoine Fabre, jugement avait été rendu en faveur des demandeurs. Nous nous trompions. Le juge Monroe a rendu un jugement en faveur du défendeur, M. Antoine Fabre.

M. Stanley.—Le célèbre explorateur africain vient de faire une fructueuse tournée aux Etats-Unis. Sait-on ce que lui ont rapporté ses lectures et conférences, tous frais payés ? Près de cent mille dollars ! Joli denier, n'est-ce pas, pour quelques douzaines de séances dans les villes américaines. Son agent, le major Pond, lui a offert douze cents dollars par conférence pour une tournée supplémentaire, l'automne prochain, mais M. Stanley ne s'est pas encore décidé à accepter sa proposition.

Anniversaire.—Le commodore William Wallace Hunter a célébré jeudi son 89e anniversaire. C'était un des plus brillants officiers de la marine des Etats-Unis. Lorsqu'éclata la guerre entre le Nord et le Sud, il n'hésita pas à embrasser la cause des Etats confédérés et servit avec distinction dans leur marine pendant toute la durée des hostilités. Il a naturellement perdu son ancien grade et est privé de sa pension de retraite. Il vit assez pauvrement d'une place de barbourmeter à laquelle il a été nommé par le gouverneur Nicholls. Malgré son grand âge, le commodore Hunter jouit d'une excellente santé.

Voiles de fumée.—A 6 h. 20 P. M., Thos C. Berry demeurant au No 286 de la rue Gentilly, est assis avec un ami dans une voiture qui était tenue par Mary Nelson, au No 115 de la rue Bienville. Tandis qu'il attendait son ami, Marie s'est approchée de lui et lui a demandé de l'argent.

Comme il lui donnait 30 cents pour acheter du whiskey, elle l'a saisi d'une barre de fer et lui en a porté un coup à la tête, lui infligeant une blessure assez dangereuse. Le blessé a été soigné à la pharmacie Américaine, coin Canal et Bienvie. Marie Nelson a été arrêtée.

L'arrivée du Cardinal Gibbons.—Le Cardinal James Gibbons est arrivé hier matin, à 7 heures, de Baltimore. Il a été reçu à la gare par son frère, M. J. T. Gibbons et plusieurs autres membres de la famille, parmi lesquels il vient passer quelque temps. Il a été amené en voiture chez Mmes Geo. Swarbrick, sa sœur, chez laquelle il habitera pendant son séjour à la Nlle-Orléans.

Le Cardinal n'était pas revenu depuis la réception qui lui fut faite à la Salle Gaillard, il y a deux ans.

Le R. P. J. Donahue, S. T. L., Chancelier de l'Archidiocèse de Baltimore, accompagne le Cardinal. Celui-ci a déjà reçu une invitation à assister aux cérémonies de la prise de la première pierre du couvent des Carmélites, mais il est possible qu'il n'accepte aucune invitation, étant venu dans le seul but de se reposer une dizaine de jours au sein de sa famille.

La potence à Gretna.—Jacob Green, un nègre assassin, a été pendu hier à Gretna.

Le victime de Green était un autre nègre, Joseph Prosper, qui était employé avec lui aux Union Oil Mills.

Ils s'étaient disputés un jour au sujet d'une somme que Green disait lui avoir été volée par Prosper. Il alla le trouver le 6 janvier à 5 heures du matin et le pria de se lever. Prosper, sans défiance, s'habilla tandis que Green l'observait.

Tous deux sortirent dans la rue et Green accusa de nouveau Prosper de l'avoir volé. La discussion s'envenima et Green tira son revolver.

Prosper voulut se réfugier chez lui, mais la porte était fermée. Il prit l'allée, mais au moment où il s'y engageait, Green l'atteignit d'une balle. Prosper continua sa course, toujours poursuivi par Green qui tira sur lui jusqu'à ce qu'il le vit s'affaisser puis, après s'être assuré qu'il était bien mort, il remit son revolver dans sa poche et s'éloigna. Plusieurs personnes furent témoins du crime, mais il fut commis si rapidement, qu'ils ne purent s'interposer.

Les témoignages furent accablants contre l'assassin, qui condamné à mort, fit appel au jugement, qui fut confirmé par la Cour Suprême et à la suite de cette décision, le gouverneur fixa au 17 avril la date de l'exécution de la sentence.

Jusqu'au dernier moment, Green n'a pas cessé de protester de son innocence, ou plutôt il a affirmé qu'il avait agi en légitime défense. Il s'est montré assez peu préoccupé de son sort et son caractère insouciant n'a définitivement changé que la veille de l'exécution, lorsque dans la matinée il a reçu la visite de l'aumônier de la prison.

Lui qui se moquait de la religion, en voyant approcher sa fin, il a écouté avec intérêt les paroles du prêtre et lui a promis de se convertir le lendemain à la religion catholique. Dans la soirée, il a reçu la visite de plusieurs dames avec lesquelles il a causé gaiement, et il a exprimé le regret de les voir partir, lorsqu'elles ont quitté la prison.

Il a passé la soirée avec ses gardiens et a dormi pendant une partie de la nuit. A 3 heures du matin il a refusé de manger pour pouvoir communier. A 5 heures du matin on est venu lui demander s'il désirait quelque chose. Il a répondu seulement par des protestations d'innocence, ajoutant qu'il était résigné à son sort et qu'il regarderait la mort sans sourciller.

A 9 heures 15, le condamné a été transféré dans une cellule du rez-de-chaussée, et à 10 heures, le bourreau est arrivé avec quatre aides qu'il a demandé au shérif de laisser pénétrer dans la prison. Promenant ses regards alternativement de sa victime à la potence, Taylor, une rose à la boutonnière, ajustait le nœud, essayait la corde, préparait en artiste l'appareil de l'exécution.

Après la lecture de l'ordre de mort, au condamné qui en a été visiblement ému, le bourreau lui a lié les mains et il a été amené à la potence. Il a adressé quelques paroles à l'aumônier et à 12 heures 35 la trappe s'est dérobée sous ses pieds, le précipitant dans l'espace, d'une hauteur de 8 pieds.

25 minutes plus tard, le corps a été décroché.

Une foule assez considérable s'était groupée autour de la prison. On y remarquait fort peu de blancs.

Le shérif, assiégé de demandes de personnes qui voulaient assister à l'exécution, a eu grand peine à ne laisser pénétrer dans la prison que le nombre autorisé par la loi.

Ordres du chef Gaster.—Les conducteurs et propriétaires de voitures, fiacres, charrettes, camions et autres véhicules sont prévenus d'avoir à se munir de nouvelles plaques de licences, avant le 20 courant. Après cette date, toute personne violant l'ordonnance 654 C. S. sera arrêtée.

Les voitures ne seront pas mises en fourrière, et on donnera le temps aux conducteurs de les confier à la garde de quelqu'un. Le chef Gaster a recommandé à la police de surveiller surtout les fiacres de nuit et de voir qu'ils aient une plaque et un numéro.

Grand Jury.—Le Grand Jury a tenu hier une réunion à la suite de laquelle il a ajourné à mardi sans présenter de rapport.

Mesures faites.—Les fusils volés qui ont servi aux Italiens à assassiner le chef Hennessey, ont été exposés dans le salon du maire.

—L'accusation portée en blanc par le grand jury pour tentative de corruption d'un juré, était dirigée contre Bernard Glandi qui habite rue Céleste entre Français et Union et qui le 23 février aurait essayé de corrompre Henry Atwood dont le nom figurait sur la liste de ceux qui seraient interrogés pour formation du jury de l'affaire Hennessey.

L'accusé a été mis sous caution de $1,000.

—Hier soir à 7 heures 30, Wm Mackay et Wm Lynch ont aperçu descendant le courant du fleuve, au pied de la rue Port, un canot vert de 16 pieds de long, dont les rames pendaient sur les côtés. Le canot a été amarré au quai au pied de la rue Port.

A la correctionnelle :

—Encore vous !

—Hélas, mon président, la police y m'en veut.

—Vous avez été arrêté pour cause de mendicité.

—Si l'on peut vexer de pareilles vilenies sur le compte d'un honnête homme qui a deux enfants à la mamelle !

—Il ne s'agit pas de ça. On vous a parfaitement vu tendant la main.

—C'est vrai, mon président, mais comme le temps était à l'orage, c'était pour voir s'il pleuvait.

Chez le docteur :

—Docteur, j'ai attrapé un rhume de cerveau atroce ; qu'est-ce qu'il faut que je prenne ?

Le docteur, après réflexion :

—Un mouchoir.

Le fils aîné de Calino se met à courir pour attraper l'omnibus.

Il trouve une seule place à l'impériale, et s'installe avec empressement ; puis, ennuité qu'il est assis :

—Sapristi ! j'ai bien fait de courir. Si j'arrivais maintenant, je trouverais *complet* !

Dans un restaurant de dixième ordre :

—Garçon ! crie un consommateur.

—Qu'est-ce que c'est ?

—Regardez. Ça, dans mon potage. C'est dégoûtant. Encore un cheveu !

—Monsieur, il faut le jeter, et après vous mangerez le potage, répond le garçon avec calme.

—Parbleu ! vous croyez peut-être que je vais jeter le potage et manger le cheveu ?

Au cercle ;

—Dites donc : il paraît que la belle Chose épouse un baron qui en est amoureux fou.

—Quel baron ?

—J'ai oublié son nom, mais c'est d'une noblesse de robe.

—!!!

—Oui, ses pères étaient centuriès.

Les domestiques.

Le maître rentre affairé :

—Vite, Jean, allume un bon feu au salon ; j'attends du monde....

Jean, empressé :

—Bien, monsieur ; seulement monsieur voudra bien me dire pour combien de personnes il désire du feu ?

"Beaucoup de gens sont fiers de leurs aïeux, mais publient que leurs petits-enfants voudraient également s'enorgueillir de leurs aïeux."

Maman, s'adressant à Bébé :

—Bébé, fais donc passer à monsieur ton sac de marrons glacés.

—Jamais, crie Bébé ; il en prendrait !

Le docteur X.....à l'un de ses malades, gros négociant dont les affaires sont un peu embarrassées en ce moment :

—Et, surtout, une entière tranquillité d'esprit ; pas de soucis, pas de préoccupations.

—Merci de votre ordonnance, mon cher docteur. Mais vous ne m'avez pas donné l'adresse du pharmacien !

En somme, quelle est ma maladie, docteur ?

—C'est une gastro-entérite.

—Ah ! et d'où ça vient-il ?

—De gras.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

L'Alliance Française.

Paris, 17 avril—Hier soir, l'Alliance Française a donné un banquet en l'honneur de M. Mercier, le délégué canadien, dont la mission avondé est de contrecarrer la nouvelle loi de tarif des Etats-Unis. De nombreux économistes et vingt-six étudiants en médecine canadiens étaient parmi les personnes présentes.

Des toasts ont été portés à la reine Victoria et au Président Carnot.

Le Crédit Industriel.—La Bourse.

Paris, 17 avril—Les actions du Crédit Industriel, une banque importante de cette ville, ont subi une baisse de soixante-dix francs aujourd'hui, à la suite d'un rapport publié hier dans un journal faisant des commentaires sur la situation de la banque et assimilées à celle-ci.

Les fonctionnaires du Crédit Industriel démentent cette rumeur et annoncent qu'elle instituera une action pourlibelle contre le journal qui a publié le dit rapport.

A cette heure, 2 P. M., les affaires à la Bourse, sont incertaines à cause de cette rumeur.

Les cercles médicaux et la tuberculose.

Le Prof Germain See.

Paris, 17 avril—Le cercle médicaux en cette ville et dans plusieurs autres parties de la France s'intéressent vivement à un nouveau système pour traiter la tuberculose.

Le nouveau mode de traitement a été découvert par le professeur Germain See.

D'après le système de celui-ci, les malades atteints de la tuberculose passent 4 à 5 heures journellement dans une chambre close dans laquelle l'air est ses propriétés de convertir le lendemain à la religion catholique. Dans la soirée, il a reçu la visite de plusieurs dames avec lesquelles il a causé gaiement, et il a exprimé le regret de les voir partir, lorsqu'elles ont quitté la prison.

Il a passé la soirée avec ses gardiens et a dormi pendant une partie de la nuit. A 3 heures du matin il a refusé de manger pour pouvoir communier. A 5 heures du matin on est venu lui demander s'il désirait quelque chose. Il a répondu seulement par des protestations d'innocence, ajoutant qu'il était résigné à son sort et qu'il regarderait la mort sans sourciller.

A 9 heures 15, le condamné a été transféré dans une cellule du rez-de-chaussée, et à 10 heures, le bourreau est arrivé avec quatre aides qu'il a demandé au shérif de laisser pénétrer dans la prison. Promenant ses regards alternativement de sa victime à la potence, Taylor, une rose à la boutonnière, ajustait le nœud, essayait la corde, préparait en artiste l'appareil de l'exécution.

Après la lecture de l'ordre de mort, au condamné qui en a été visiblement ému, le bourreau lui a lié les mains et il a été amené à la potence. Il a adressé quelques paroles à l'aumônier et à 12 heures 35 la trappe s'est dérobée sous ses pieds, le précipitant dans l'espace, d'une hauteur de 8 pieds.

25 minutes plus tard, le corps a été décroché.

Une foule assez considérable s'était groupée autour de la prison. On y remarquait fort peu de blancs.

Le shérif, assiégé de demandes de personnes qui voulaient assister à l'exécution, a eu grand peine à ne laisser pénétrer dans la prison que le nombre autorisé par la loi.

Ordres du chef Gaster.—Les conducteurs et propriétaires de voitures, fiacres, charrettes, camions et autres véhicules sont prévenus d'avoir à se munir de nouvelles plaques de licences, avant le 20 courant. Après cette date, toute personne violant l'ordonnance 654 C. S. sera arrêtée.

Les voitures ne seront pas mises en fourrière, et on donnera le temps aux conducteurs de les confier à la garde de quelqu'un. Le chef Gaster a recommandé à la police de surveiller surtout les fiacres de nuit et de voir qu'ils aient une plaque et un numéro.

Grand Jury.—Le Grand Jury a tenu hier une réunion à la suite de laquelle il a ajourné à mardi sans présenter de rapport.

Mesures faites.—Les fusils volés qui ont servi aux Italiens à assassiner le chef Hennessey, ont été exposés dans le salon du maire.

—L'accusation portée en blanc par le grand jury pour tentative de corruption d'un juré, était dirigée contre Bernard Glandi qui habite rue Céleste entre Français et Union et qui le 23 février aurait essayé de corrompre Henry Atwood dont le nom figurait sur la liste de ceux qui seraient interrogés pour formation du jury de l'affaire Hennessey.

L'accusé a été mis sous caution de $1,000.

—Hier soir à 7 heures 30, Wm Mackay et Wm Lynch ont aperçu descendant le courant du fleuve, au pied de la rue Port, un canot vert de 16 pieds de long, dont les rames pendaient sur les côtés. Le canot a été amarré au quai au pied de la rue Port.

A la correctionnelle :

—Encore vous !

—Hélas, mon président, la police y m'en veut.

—Vous avez été arrêté pour cause de mendicité.

—Si l'on peut vexer de pareilles vilenies sur le compte d'un honnête homme qui a deux enfants à la mamelle !

—Il ne s'agit pas de ça. On vous a parfaitement vu tendant la main.

—C'est vrai, mon président, mais comme le temps était à l'orage, c'était pour voir s'il pleuvait.

Chez le docteur :

—Docteur, j'ai attrapé un rhume de cerveau atroce ; qu'est-ce qu'il faut que je prenne ?

Le docteur, après réflexion :

—Un mouchoir.

Le fils aîné de Calino se met à courir pour attraper l'omnibus.

Il trouve une seule place à l'impériale, et s'installe avec empressement ; puis, ennuité qu'il est assis :

—Sapristi ! j'ai bien fait de courir. Si j'arrivais maintenant, je trouverais *complet* !

Dans un restaurant de dixième ordre :

—Garçon ! crie un consommateur.

—Qu'est-ce que c'est ?

—Regardez. Là, dans mon potage. C'est dégoûtant. Encore un cheveu !

—Monsieur, il faut le jeter, et après vous mangerez le potage, répond le garçon avec calme.

—Parbleu ! vous croyez peut-être que je vais jeter le potage et manger le cheveu ?

Au cercle ;

—Dites donc : il paraît que la belle Chose épouse un baron qui en est amoureux fou.

—Quel baron ?

—J'ai oublié son nom, mais c'est d'une noblesse de robe.

—!!!

—Oui, ses pères étaient centuriès.

Les domestiques.

Le maître rentre affairé :

—Vite, Jean, allume un bon feu au salon ; j'attends du monde....

Jean, empressé :

—Bien, monsieur ; seulement monsieur voudra bien me dire pour combien de personnes il désire du feu ?

"Beaucoup de gens sont fiers de leurs aïeux, mais publient que leurs petits-enfants voudraient également s'enorgueillir de leurs aïeux."

Maman, s'adressant à Bébé :

—Bébé, fais donc passer à monsieur ton sac de marrons glacés.

—Jamais, crie Bébé ; il en prendrait !

Le docteur X.....à l'un de ses malades, gros négociant dont les affaires sont un peu embarrassées en ce moment :

—Et, surtout, une entière tranquillité d'esprit ; pas de soucis, pas de préoccupations.

—Merci de votre ordonnance, mon cher docteur. Mais vous ne m'avez pas donné l'adresse du pharmacien !

En somme, quelle est ma maladie, docteur ?

—C'est une gastro-entérite.

—Ah ! et d'où ça vient-il ?

—De gras.

Le Journal Il Progresso Italo-Americano et le Secrétaire Blaine.

New-York, 17 avril—Le Dr Luigi Manzoni, rédacteur du journal *Il Progresso Italo Americano*, a écrit ce matin un long éditorial sur la Note du Secrétaire Blaine au gouvernement italien. En voici la teneur : "Cette Note, considérée objectivement, ne donne une satisfaction et révèle clairement que M. Blaine est peu enclin à se donner une ou à admettre que l'Italie ait moindrement le droit de demander une réparation quelconque.

La Note du secrétaire Blaine est ratée n'est pas rédigée dans le langage courtois usuel des formes diplomatiques. Elle est même presque impolie. Peut-être nous trompons-nous quant à l'objectif que le secrétaire d'Etat américain a en vue. Certainement en soit, et il est bien connu que plusieurs des hommes éminents ne possèdent pas tout ce que les nouvelles lois d'émigration des Etats-Unis exigent quant au caractère et à la vie passée des émigrants.

Pour notre part, nous ne voyons pas en quoi le gouvernement de l'Italie-ci pourra répondre ; quelle sorte de raisonnement il pourra trouver pour répondre à M. Blaine, quand l'avocat général de la Louisiane, muni de papiers et de documents certifiés du royaume de l'Italie, aura prouvé que les victimes des lynchers n'avaient aucun droit légal de résidence à la Nouvelle-Orléans, et que le collecteur du port avait parfaitement le droit et l'autorité d'empêcher leur débarquement et aussi de leur voyage en Italie sur le même navire qui les avait amenés, et ce fonctionnaire avait voulu le faire.

Les théories de M. Blaine sur la protection des étrangers dans ce pays sont simplement stigmatisées comme audace et comme cynisme. Elles sont en conflit avec toute théorie acceptée d'équité internationale, et soulèveront un grand cri d'indignation dans tout le monde civilisé ; elles propageront à l'étranger le doute que les traités signés avec les Etats-Unis vaillent le papier sur lequel ils sont écrits.

Cette république, que la glorieuse déclaration de l'indépendance a placée au plus haut de l'idéal de la justice, de la liberté et de la fraternité, s'est laissé, grâce à un malentendu, à l'égoïsme et à l'orgueil, entraîner par un faux et absurde sentiment d'honneur national. Et si cette nation, maintenant, elle se fait partisan, et maintenant donne raison en sa faveur et vent bénéficier du motto des tyrans, qu'elle, fut cependant la première à condamner : "Le force prime le droit."

L'Alliance du comté Madison.

Nashville, Tenn., 17 avril—Une dépêche spéciale de Canton, Miss., au *Americus* dit :

L'Alliance du comté Madison s'est réunie ici hier et s'est ajournée ensuite à aujourd'hui.

La plateforme Ocala a été endossée, mais les bills Bickler et Nance, actuellement pendants au congrès, ont été répudiés.

L'ensemble croit qu'en vue du fait qu'aucune mesure n'a été formulée, émanant de la plateforme Ocala, et pour conserver une attitude de loyauté, il est préférable d'endosser la plateforme.

Une invitation a été envoyée par le président McGrath, du Kansas Alliance, aux membres du Southern Alliance. Elle leur demande de se joindre au mouvement du troisième parti et d'envoyer des délégués à Cincinnati, au mois de mai prochain.

Suicide.

Boston, 17 avril—Le major J. F. Talbot, bien connu dans la haute société de Philadelphie, s'est suicidé. Il est atteint de la grippe et ses souffrances étaient telles qu'il a voulu y mettre fin en se tirant un coup de revolver.

Mort du Rév. Chas W. Barrett.

Chicago, 17 avril—Le Rév. Chas. W. Barrett, professeur de Théologie historique à l'Institut Biblique Garrett à Evanston, est mort ce matin du Bright disease.

L'explorateur Frédérick Schwatka.

St-Paul, Minn., 17 avril—M. Frederick Schwatka, écrivain et explorateur bien connu, est parti d'ici hier soir pour la côte du Pacifique, en route pour Alaska, où il pense explorer une grande section du pays de la rivière Yukan aussi loin que possible dans l'extrême ouest.

Le steamer Polda.

New York, 17 avril—Le steamer *Polda*, de la ligne North German Lloyd, ayant à bord 812 passagers d'entrepont, est arrivé ce matin, à 7 heures 20 minutes, à la Quarantaine, où il a été détenu à cause d'un cas de petite vérole à bord.

Faillites.

New York, 17 avril—Les faillites rapportées pendant la semaine à l'agence commerce aile de MM. R. G. Dun & Co. s'élèvent à 251 ; la semaine dernière elles étaient de 213. A la période correspondante l'année dernière elles s'élevaient à 214.

Nouvelles de l'Inde.

Benares, 17 avril.—L'excitation en cette ville suscitée par la démolition d'un temple qui servait de pèlerinage, afin de mettre sur ce site la nouvelle compagnie hydraulique, augmente d'heure en heure. Tous les ateliers et magasins à Benares sont fermés, et toutes les indigènes dans la ville et le district ont soudainement cessé de travailler, et s'assemblent par groupes nombreux dans toutes les rues de la Ville Sainte.

Le résultat est que déjà il y a eu des émeutes sérieuses entre les indigènes révoltés et les autorités locales de Benares qui sont appuyées par les troupes anglaises stationnées dans ce voisinage.

En réponse à plusieurs dépêches envoyées au marquis de Lansdowne, gouverneur général de l'Inde, qui est actuellement à Simla, dirigeant le mouvement des troupes qui marchent sur le district Manipur, afin de venger le massacre qui a eu lieu à Manipur et le meurtre du commissaire en chef Quinton et son état-major, des renforts imposants composés de troupes européennes et indigènes ont été enrolées à Benares et d'autres renforts sont en route pour la même ville.

Les troupes anglaises gardent toutes les banques, les édifices publics, et occupent aussi en force plusieurs points avantageux dans toute la ville et le district. On présume par conséquent que les troupes pourront supprimer promptement toute émeute sérieuse que les indigènes pourraient ourdir. Mais il est impossible de dire exactement l'effet éventuel de l'esprit de ressentiment et d'indignation qui existe parmi les Hindous et qui s'est déjà bien propagé dans l'Inde.

Benares, 17 avril—A cette heure 2 P. M., il y a eu un changement pour le mieux dans l'aspect des affaires dans la ville et aux environs, quoqu'il y ait eu d'abord une émeute sérieuse.

Les émeutiers qui occupaient les rues de Benares dès le matin sont devenus de plus en plus turbulents. Malgré les efforts de la police, des fonctionnaires locaux et des troupes, les indigènes qui sont dans un état de quasi-révolte, ont coupé les fils télégraphiques, pillé la station de chemin de fer et enlevé du coffre-fort 3000 roupies.

Les autorités locales ont appelé des volontaires à leur aide et ont réussi à arrêter une centaine des émeutiers les plus violents.

Des arrestations ont eu pour résultat de rétablir les désordres pour le moment du moins.

Le Congrès des Etats de l'Ouest.

Kansas City, 17 avril—M. Wickliffe au nom de la session s'est levé et a dit, qu'il parlerait sur "L'EMIGRATION ET LA COLONISATION DES TERRES VACANTES," du texte l'Amérique pour les américains.

"On nous a dit, a dit M. Wickliffe, que cette terre est assez grande pour tous, mais je déclare que les pays de l'ancien monde l'ont fait le refuge pour leurs indigents et les classes criminelles, et je crois que je parle pour tout le peuple américain quand je dis que le temps est venu où il faut mettre un